

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSIT ET AVITAILLEMENT MARITIME » en abrégé « STAM »

Siège ABIDJAN, TREICHVILLE AVENUE 16 A COTE DE TREICH HOTEL., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSIT ET AVITAILLEMENT MARITIME » en abrégé « STAM »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME;  
TRANSIT;  
IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, TREICHVILLE AVENUE 16 A COTE DE TREICH HOTEL., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M YAO KOUASSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02535 du 20/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13132/GTCA/RC/2026 du 20/02/2026

